

RW/933/2024/3326/11385/3

Lot 3

- Les plages de semis délimitées par l'Agent forestier sont à préserver. - Seul l'abattage manuel est autorisé (raison) // pour la partie au nord du ruisseau - Pour la coupe définitive, exploitation sur lits de branches uniquement (écartement entre lits de branche d'environ 40 m) - Les rémanents d'exploitation seront laissés sur place en cas d'utilisation d'une ébrancheuse. - Les arbres marqués d'un triangle ou d'un R sont à préserver. - Présence de vestiges historiques à préserver - Présence de cours d'eau. Etat des lieux obligatoire des berges et du cours d?eau avant exploitation. - Mesure au compas - Cubage Hauteur dominante - AUTRES : Recoupe des grumes à 19 mètres si évacuation par le village de Hierlot Présence de galeries d'exploitation minière sous la coupe Pas de lit de branche ou de rémanents d'exploitation à moins de 12 mètres du cours d'eau Pas de traversée du cours d'eau par des engins"

Nombre d'arbres total	429	
Volume grumes	627,683	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	627,683	m³
Cube moyen	1 463	dm³
Circonférence moyenne	117,378	
Surface de coupe	10,236	
Contact	HENNEQUIN Michaël, 0479/86 82 19	
Triage	Triage De Lierneux	
Propriétaire	Lierneux Cne	
Lieu(x)-dit(s)	LE CRESTAY	
Vente	Lierneux, Trois-Ponts, Stavelot, FE Villettes, CPAS Lierneux Vendredi 19 avril 2024 à 09:00 Piscine communal de Trois-Ponts, avenue de la Salm 170 à 4980 Trois-Ponts.	
TVA	2 %	
Certification PEFC	Oui	

	Epicéa Définitive Normal Normal	Epicéa Définitive Bordure Normal
Cat.(cm)	Nbre Vol.(m³)	Nbre Vol.(m³)
45	1	-
	0,168	
65	1	-
	0,402	
75	14	-
85	36	-
	33,792	
95	65	-
105	64	-
115	63	-
	217,539	
125	62	-
135	42	1
145	30	8
	244,488	17,397
155	17	2
165	7	6
175	2	3
	68,169	28,181
185	1	2
195	-	1
	3,511	9,823
215	-	1
		4,213
Total grumes	405 568,069	24 59,614
Houppiers/Taillis	-	-